



INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES, PAYSAGES & TERRITOIRES

QUELS ROLES PEUVENT JOUER LES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES DANS LES PAYSAGES ET SUR LES TERRITOIRES ?

A la Bergerie de Villarceaux (95), la transition vers une agriculture durable a été un bouleversement dans ce paysage de grandes cultures. A partir de 1995 : changement des rotations et introduction de l'herbe, des animaux et des clôtures, restructuration du parcellaire agricole. A partir des années 2000, l'implantation des haies, des bandes enherbées, l'agroforesterie intraparcellaire ont renforcé cette composition paysagère nouvelle. Ces changements dans le paysage visaient surtout une transition agro-écologique du système de production. A Villarceaux comme ailleurs, les infrastructures agro-écologiques sont avant tout partie prenante du système de production : elles sont pensées pour permettre d'héberger les auxiliaires, d'empêcher l'érosion du sol, de limiter les impacts du vent, etc¹. Toutefois, ces infrastructures agro-écologiques participent aussi à une diversification de la composition spatiale et sont une composante importante de la qualité des paysages ruraux.

Certains territoires agricoles laissent une place prépondérante aux infrastructures agro-écologiques (le paysage du bocage normand, par exemple). D'autres territoires présentent un paysage peu rythmé par des infrastructures agro-écologiques. Cela peut s'expliquer en partie par une simplification des systèmes d'exploitation, et en partie par une absence historique d'infrastructures agro-écologiques (plateau de la Beauce, par exemple). Comment aider les agriculteurs à maintenir et renouveler ces infrastructures agro-écologiques qui forment un paysage identitaire et emblématique au territoire ?

LE PAYSAGE ET L'AGRICULTURE

QU'EST-CE QUE LE PAYSAGE ? UNE DÉFINITION QUI LAISSE PLACE À LA SUBJECTIVITÉ

La Convention Européenne du Paysage (2001) définit le paysage comme : « *une partie de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et / ou humains et de leur interrelation* ». Trois éléments émergent de cette définition :

- **les populations** : les habitants sont concernés par leur paysage. Au sein de la collectivité, l'agriculteur joue un rôle particulier. Pour lui, la « partie de territoire » que forme le paysage, c'est aussi son exploitation agricole, qu'il aménage selon des objectifs de production et des données agronomiques. Toutefois, cette partie de territoire c'est aussi un morceau de paysage, qui est « perçu par les populations » autres que lui. Le paysage doit donc faire l'objet d'un travail de médiation entre les acteurs du territoire (agriculteurs, habitants, élus)...

¹ Pour en savoir plus sur l'intérêt des IAE, consultez les autres fiches du kit !

- **la perception** : un paysage est perçu par des sensations (la vue, essentiellement), qui varient d'une personne à l'autre : un paysage peut être apprécié pour sa diversité, car elle éveille de multiples sens: alternances de prairies et de cultures, de champs et de bois, variations de couleurs, courbes de son relief... Plus rarement, pour son homogénéité : un espace homogène et plat, trop uniformément ouvert (grandes cultures à perte de vue), ou trop uniformément fermé (terres en déprise qui s'enfrichent) peut sembler monotone.

- **l'interrelation** : le paysage comprend des éléments physiques (reliefs, sols, végétation, climat) et humains (cultures, forêts, constructions, villages, villes...). Le paysage est en grande partie une construction de l'homme, et notamment des agriculteurs qui, par leurs pratiques, au fil des siècles, ont ouvert les masses boisées, organisé les terrasses, le cadastre et le parcellaire, mis en place les chemins qui font aujourd'hui « naturellement » partie du paysage. Aujourd'hui également, la majeure partie de nos paysages sont façonnés par les agriculteurs : ils ont en charge un territoire important, sur lequel se développent d'autres usages que la seule agriculture. A proximité des villes, l'interrelation entre le territoire agricole et le territoire urbanisé peut générer des conflits d'usages.

PAYSAGE ET AGRICULTURE : DES PROBLEMATIQUES DIVERSES A CONCILIER

Pour l'agriculteur, l'exploitation agricole est comme un outil de travail, organisé en vue de la production : quel intérêt aurait-il à mettre en place une réflexion sur le paysage, à laisser une place au projet de paysage dans son projet agricole ? Quels outils, quelles méthodes a-t-il à sa disposition pour élaborer un projet de paysage agricole cohérent ? L'agriculteur, aidé par les autres acteurs du territoire, peut-il protéger, gérer, créer un paysage de qualité, pensé collectivement ? Comment prendre en compte des exigences qui ne sont pas toujours compatibles ? Comment concilier les besoins d'un agriculteur qui emprunte les chemins avec des machines par tous temps, et les cyclistes souhaitant des chemins sans ornières ?

On ne peut demander à un agriculteur d'être paysagiste ! Le projet d'une exploitation agricole doit répondre à des enjeux agro-écologiques : on cherche des solutions pour l'agriculture, et non des solutions paysagères, qui deviendraient alors des contraintes.

Toutefois, il ne faut pas non plus sous-estimer la capacité et l'intérêt qu'a l'agriculteur de penser l'espace et, par-là, le paysage. En recherchant des solutions agro-écologiques adaptées à son territoire, l'agriculteur s'intéresse à la forme et à la taille de ses parcelles, au traitement de ses abords : il travaille un projet de composition spatiale, et donc un paysage.

LES ROLES DES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES DANS LE PAYSAGE, À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

LES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES : UN REPERE ENTRE AGRICULTURE ET PAYSAGE

À L'ÉCHELLE DE LA PARCELLE

Contrairement aux cycles de cultures (exceptées les vignes, les vergers), aux transhumances des troupeaux qui connaissent un cycle saisonnier, une rotation annuelle... La plupart des infrastructures agro-écologiques (mise à part les bandes enherbées) sont des repères, durables dans le temps : la haie, l'arbre isolé, le bosquet, la mare, le pré-verger... sont les « éléments fixes du paysage ».

Ainsi, l'infrastructure agro-écologique, en tant qu'élément fixe, peut constituer un repère dans le paysage, et forger un sentiment d'appartenance. Par exemple, cette haie qui marque l'entrée du domaine agricole, ou encore cet arbre dans le pré, qui donne son nom au lieu-dit « Le Pré au Chêne ». Les infrastructures agro-écologiques sont des marqueurs d'espace.

De nombreux paysages ont été créés par ces infrastructures agro-écologiques. Les paysages de bocages, maillés de haies et de chemins creux, les paysages de terrasses, organisés de murets de pierres, les paysages de marais, rythmés par les silhouettes des ragones et des arbres émondés, drainés par les canaux... Ces éléments fixes, repères durables, ont créé de véritables identités, le bien commun du territoire, à cheval entre agriculture et paysage.



FIGURE 1 : LE BOSQUET DANS LA PRAIRIE, REPERE A L'ENTREE DU DOMAINE DE VILLARCEAUX (95)

INFRASTRUCTURE AGRO-ÉCOLOGIQUE, DIVERSITÉ DU PAYSAGE

A L'ÉCHELLE DE L'EXPLOITATION

L'implantation d'une infrastructure agro-écologique sur une exploitation agricole suit des exigences agronomiques et non nécessairement les lignes du paysage. Toutefois, la réflexion sur le parcellaire et l'implantation d'infrastructures agro-écologiques laisse nécessairement place à la dimension spatiale, au point de pouvoir parler d'une « approche paysagère agronomique », au sens où l'agriculteur recompose l'espace et le paysage en fonction des valeurs agronomiques de son exploitation :

- **la compréhension des éléments physiques de l'exploitation** et des interactions entre les différentes composantes de l'agroécosystème (diversité des potentiels agronomiques et pédologiques des sols en relation

avec un microclimat)... L'approche agro-écologique cherche à définir au mieux le parcellaire en travaillant sur des parcelles les plus homogènes possibles. La taille et la forme des parcelles s'en trouvent modifiées, et donnent naissance à de nouvelles mosaïques paysagères, aux textures et couleurs variées selon les cultures et les rotations.

- **la compréhension des éléments physiques du paysage** (relief, nature du sol, eau, roches) et des lignes paysagères structurantes : vues, lignes de crêtes, terrasses, ruptures de pentes, réseaux de chemins, réseau hydrographique etc.
- **l'observation de la nature et de l'organisation de la végétation**, le repérage des structures végétales : les alignements d'arbres existants, les réseaux de haies.
- **la connaissance des éléments historiques, l'étude des déterminants de l'évolution du paysage au fil du temps** : traditions agricoles du territoire, organisation historique du cadastre... Certains éléments du passé ont été choisis minutieusement avec le temps, par l'expérience de générations d'agriculteurs. Ces éléments se révèlent très adaptés au territoire, ils valorisent au mieux le paysage et marquent son identité. S'y intéresser permet de s'en inspirer pour les renouveler.

En s'appuyant sur une bonne compréhension des éléments physiques et naturels, les infrastructures agro-écologiques deviennent alors vectrices d'un paysage cohérent.

INFRASTRUCTURE AGRO-ÉCOLOGIQUE, QUALITÉ DU TERRITOIRE

A L'ÉCHELLE DE L'EXPLOITATION

En pensant ingénieusement l'implantation d'infrastructures agro-écologiques sur son exploitation, l'agriculteur, s'il le souhaite, crée un paysage à même d'attirer les promeneurs sur ses chemins, et voit se développer de nouveaux usages (promenade ombragée, cueillette, chasse, jeux, vente à la ferme...). C'est l'opportunité de faire comprendre le travail agricole selon le rythme des saisons et le métier d'agriculteur. Le paysage est l'occasion d'une amorce de dialogue entre l'agriculteur et les autres acteurs, les habitants du monde rural dont beaucoup ne sont pas issus du milieu agricole.

La renommée d'un produit agricole est souvent associée à son paysage. Le fromage et les produits laitiers sont associés aux pittoresques paysages de bocage, le cidre et les pommes normandes aux pré-vergers, le pain aux grandes plaines céréalières, les légumes aux ceintures maraîchères qui entourent les villes etc. Cette articulation entre paysage et agriculture est une plus-value dont l'agriculteur peut sensiblement tirer des bénéfices en termes d'image et de rentrées économiques (en vente directe notamment).

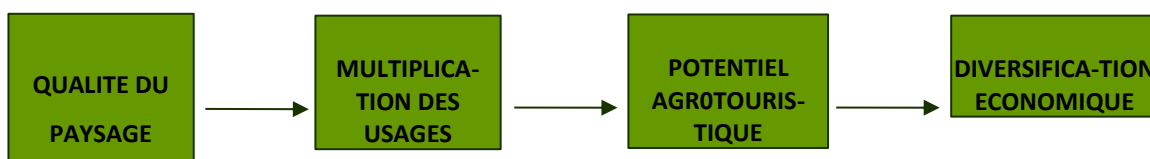


FIGURE 2 : LE PAYSAGE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE



LES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES, CONSTITUTIVES DES TRAMES PAYSAGERES

A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Les infrastructures agro-écologiques reconstituent les trames vertes et les trames bleues pour permettre la libre circulation de la faune et des insectes². Ces trames se caractérisent par l'alternance et le contraste entre espaces ouverts / espaces fermés, terrains boisés / champs cultivés, alternance d'arbres de hautes tiges / et de prairies rasantes, de bosquets / et d'arbres isolés, d'eaux courantes / et d'eaux dormantes... Le passage d'un élément à l'autre constitue autant de lisières, qui sont reconnues comme étant des refuges riches en biodiversité.

En termes de paysage, la notion de trames est également essentielle. En effet, le projet de paysage cherche à créer des continuités, de dépasser tout élément de rupture : le passage d'un paysage à l'autre (d'un espace boisé à un champ ouvert, d'un plateau agricole à un fond de vallée humide...) se fait par des transitions fines, des seuils, des lisières.

L'INFRASTRUCTURE AGRO-ÉCOLOGIQUE :

OUTIL DE MEDIATION ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE

PENSER LE PROJET AGRICOLE AU-DELA DES CLOTURES DE L'EXPLOITATION

Le maillage territorial permis par ces éléments de trames écologiques et paysagères est l'occasion de tisser des relations entre l'habitant, l'agriculteur et leur paysage commun (on vit le long d'un même cours d'eau, la qualité de l'eau nous concerne tous les deux, par exemple).

Afin d'implanter avec cohérence des infrastructures agro-écologiques, l'exploitant doit avoir une vision élargie à toute son exploitation, et au-delà, en prenant en compte ce qui se passe sur les exploitations voisines. Où sont les haies dans les exploitations voisines ? Comment les prolonger avec cohérence ? Quels types de cultures prennent place dans les parcelles d'à côté, comment l'implantation d'une mare pourrait bénéficier à mon élevage ainsi qu'à celui du voisin ? Penser l'implantation d'infrastructures agro-écologiques à la bonne échelle lui permet de remplir plusieurs usages, dans une approche multifonctionnelle du territoire agricole. Cette vision élargie rejoint le travail du paysagiste, qui cherche les liens, la transversalité, au-delà des limites administratives d'un cadastre.

REFLECHIR COLLECTIVEMENT A L'AMENAGEMENT SPATIAL DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

L'approche par le paysage permet de travailler avec les autres usagers de l'espace agricole. L'implantation d'une infrastructure agro-écologique peut faire l'objet d'un dialogue. Par exemple, à la Bergerie de Villarceaux, les haies ont été pensées et implantées avec les chasseurs, répondant ainsi à la fois aux attentes de l'agriculteur mais aussi aux

² Pour en savoir plus, consultez la fiche « Infrastructures agro-écologiques et biodiversité »

Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

Module 1 – Fiches thématiques

besoins des chasseurs. Cette médiation peut également faciliter son entretien (la haie étant utile à l'activité de chasse, les chasseurs peuvent participer à sa gestion).

Le dialogue n'est pas toujours aisé, et le consensus peut être difficile à trouver. Les outils du paysagiste (ateliers de travail sur carte, visites collectives de terrain, croquis, coupes, blocs diagrammes, maquettes, photographies, documents historiques)... Sont des outils simples et utiles d'aide à la médiation que les acteurs peuvent s'approprier pour débattre et choisir ensemble l'implantation d'infrastructures agro-écologiques en cohérence avec leur territoire.

CONCLUSION

L'implantation d'infrastructures agro-écologiques dans le territoire, si elle a été pensée dans une réflexion paysagère, apporte :

- des repères fixes et durables, donnant cohérence et identité au territoire ;
- des trames et des continuités aux qualités écologiques et paysagères ;
- une diversité du paysage, alternant des éléments variés, organisant des espaces contrastés, favorisant la promenade et le développement de nouveaux usages ;
- l'occasion d'un dialogue et d'une vision commune entre acteurs du territoire ;
- la requalification ou la création d'un paysage agricole de qualité, donnant valeur aux produits de l'exploitation.

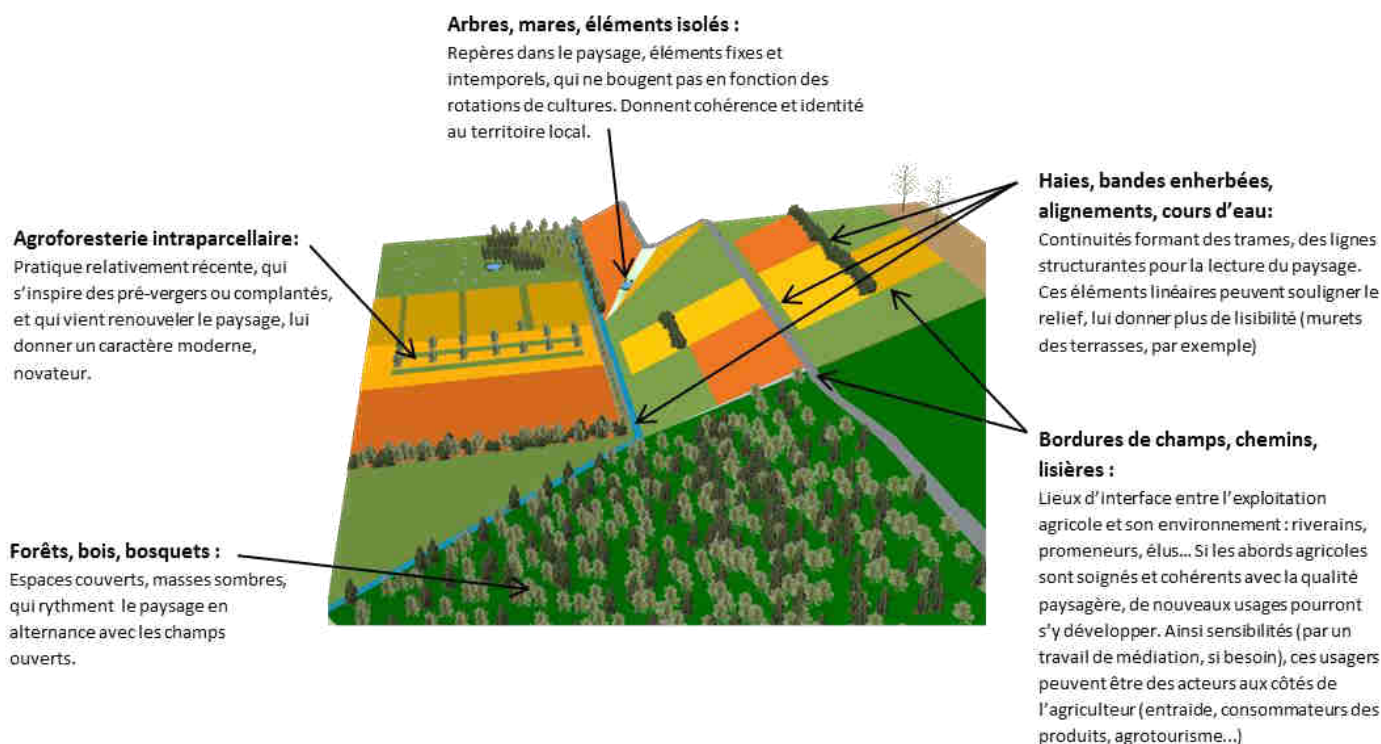


FIGURE 3 : LES RÔLES DES INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES DANS LE PAYSAGE

LES ÉLÉMENTS SURFACIQUES (FORÊTS, BOIS) CRÉENT DES ALTERNANCES ASSURANT LA DIVERSITÉ PAYSAGÈRE ; LES ÉLÉMENTS LINÉAIRES (HAIES, BANDES ENHERBÉES) SOULIGNENT LES LIGNES DU PAYSAGE ; LES ÉLÉMENTS PONCTUELS (MARES, ARBRES ISOLÉS) CRÉENT DES REPERES PAYSAGERS DANS L'IDENTITÉ LOCALE.

Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

Module 1 – Fiches thématiques



• ÉCHELLE PARCELLE

- chemins et abords de parcelle



• ÉCHELLE EXPLOITATION

- réseaux de chemins
- continuités de haies, bandes enherbées



• ÉCHELLE TERRITOIRE

- continuités des trames (boisées et hydrographiques), lignes structurantes dans le paysage

- éléments isolés, arbres, mares, bosquets

- éléments repères marquant l'identité de l'exploitation (alignement d'arbres, entrée du domaine, abords de la ferme...)

- diversité paysagère au sein d'une parcelle (agroforesterie intraparcellaire, pré-verger)

- alternance d'espaces ouverts et fermés, variations de couleurs et de textures, diversité des paysages
- Écosystème

- identité liée au paysage comme bien commun partagé par les habitants du territoire

- qualité du paysage et qualité du terroir, garant de la qualité des produits agricoles
- multifonctionnalité de l'espace (nouveaux usages) et développement d'agro-tourisme

- terroir et culture
- médiation entre agriculteurs, habitants et acteurs du territoire, tous concernés par leur paysage quotidien

FIGURE 4 : LE RÔLE DU PAYSAGE, À TOUTES LES ÉCHELLES DE LA PARCELLE AGRICOLE AU TERRITOIRE.

PENSER AU-DELÀ DES CLOTURES DE L'EXPLOITATION

LA PARCELLE AGRICOLE FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE LA LOGIQUE SPATIALE DE L'EXPLOITATION, ELLE-MÊME INTÉGRÉE DANS UN PAYSAGE ET SUR UN TERRITOIRE QU'IL S'AGIT DE PRENDRE EN COMPTE

POUR EN SAVOIR PLUS

DES EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT EUE UNE REFLEXION PAYSAGERE POUR L'IMPLANTATION D'INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La Ferme de Vernand, en Haute Loire : « *la ferme élève des vaches et des moutons pour la production de viande, toutes les productions étant certifiées en agriculture biologique depuis 1992 et vendues en direct depuis 1989. Elle fait vivre deux personnes à temps plein et une personne à mi-temps. Les productions sont vendues au détail sur le marché de Roanne (place du marché) tous les vendredis matin, ou livrées sur commande par 5kg dans un rayon de 80 km.* » La Ferme de Vernand est exploitée par deux frères, l'un est architecte, l'autre paysagiste. Ils ont transformé l'espace de la ferme et implanté les infrastructures agro-écologiques nécessaires en suivant une approche paysagère ouverte à de nombreux usages. <http://www.vernand.fr/>

La Bergerie de Villarceaux, dans le Val d'Oise : la Bergerie de Villarceaux s'est engagée depuis 1995 vers une transition agro-écologique d'une exploitation céréalière conventionnelle de quelques 370 hectares, à un système de polycultures-élevage. Elle cherche à expérimenter l'agro-écologie et faire émerger débats sur l'agriculture de demain et plus largement sur les territoires ruraux. La transition s'est accompagnée d'une implantation d'infrastructures agro-écologiques, jouant un rôle prédominant sur le territoire et dans le paysage de la Bergerie : les parcelles sont systématiquement bordées de haies ou de bandes enherbées qui servent d'habitat aux insectes auxiliaires des cultures. Jusqu'alors, le paysage du plateau céréalière était très ouvert. Désormais, les haies créent de nouveaux éléments de paysage, des espaces plus intimes. <http://www.bergerie-villarceaux.org>

POUR ALLER PLUS LOIN... DES PISTES BIBLIOGRAPHIQUES...

Pour les étudiants :

J.-P. Deffontaines, J. Ritter, B. Deffontaines, D. Michaud, , 2006, *Petit guide de l'observation du paysage*. Editions Quae 31 pages. Ce petit guide rapide donne l'essentiel des clefs de lecture pour comprendre un paysage. Très facile à lire, il permet de se poser les bonnes questions lorsqu'on observe un paysage, et de tirer les lignes de force, les lignes structurantes qui permettent d'initier un projet de paysage.

S. n., Bergerie Nationale de Rambouillet, 2012, film *Dessine-moi un paysage bio. Paysages et agricultures biologiques*, durée 1h10, <https://vimeo.com/42195561>

Lamia Latiri-Otthoffer, Bergerie Nationale de Rambouillet, *EPEA, Evaluation Paysagère d'une Exploitation Agricole*. Cet outil pédagogique peut être utilisé dans l'enseignement agricole, par les professeurs désireux d'utiliser le paysage comme outil d'aménagement pour améliorer les performances de la ferme tant d'un point de vue spatiale qu'écologique. <http://www.bergerie-nationale.educagri.fr>

S. n., projet APPORT : « Agriculture, Paysage, Projet, Outil, Réseau, Territoire » regroupe des instituts techniques, des organismes agricoles, des intervenants de différentes disciplines, des structures d'enseignement et des professionnels du paysage. Il vise à amener la pensée paysagère dans le milieu agricole. Ses publications peuvent être téléchargées gratuitement. www.agriculture-et-paysage.fr.



Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

Module 1 – Fiches thématiques



Régis Ambroise, Monique Toubanc, 2015, *Paysage et agriculture, pour le meilleur !*, Educagri éditions, Dijon, 139 pages. Régis Ambroise est agronome et urbaniste, Monique Toubanc est ingénieure paysagiste et sociologue. Dans cet ouvrage, ils croisent leurs regards pour donner corps à une vision agro-paysagère, et proposent des outils pour la mettre en œuvre. L'ouvrage est accompagné d'un « site compagnon » avec de nombreuses ressources en ligne.

Régis Ambroise, François Bonneaud, Véronique Brunet-Vick, 2000, *Agriculteurs et paysages, dix exemples de projets de paysage en agriculture*. Cet ouvrage est riche en exemples, et permet d'illustrer comment l'agriculteur peut faire sienne la pensée paysagère pour son exploitation. Le livre est malheureusement épuisé, mais peut se trouver en bibliothèques.

Régis Ambroise, novembre 2002, *L'Agriculture et la forêt dans le paysage*, édition du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 104 pages. Ce manuel présente des éléments de définition concernant le paysage et son lien à l'agriculture et la forêt, les outils habituels des paysagistes qui peuvent être intégrés dans des projets de développement agricoles (promenades, bloc-diagrammes, cartes, observatoires photographiques, interventions artistiques...), ainsi que les outils agricoles et forestiers permettant d'agir sur le paysage.

Monique Toubanc, 2004, *Paysages en herbe, le paysage et la formation à l'agriculture durable*, Educagri éditions, 296 pages. Ce livre est une aide méthodologique pour former au paysage et à l'agriculture durable à destination des établissements d'enseignement agricole. Le paysage est pris en compte à toutes les étapes de diagnostic, de projet, de suivi et d'évaluation du projet agricole.

Sur des territoires particuliers :

S. n., Institut de l'élevage, 2006, *Paysages d'élevages, paysages d'éleveurs*, collection Synthèse, 39 pages.
Institut Français de la Vigne et du Vin, *Gestion des paysages viticoles*, 87 pages.

Pour les professeurs curieux :

Régis Ambroise, François Papy, octobre 2012, *Géoagronomie, paysage et projets de territoire, sur les traces de Jean-Pierre Deffontaines*, éditions Quae, collection Indisciplines, 340 pages.

Julie Ruiz, Gérald Domon, *Agriculture et paysage, aménager autrement les territoires ruraux*, janvier 2014, Les Presses de l'université de Montréal, collection Paramètres, 338 pages.

Odile Marcel, *Le Défi du paysage, un projet pour l'agriculture*, septembre 2004, Edition Champ Vallon, collection Les Cahiers de la compagnie du paysage, numéro 3, 314 pages.

Kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques

Module 1 – Fiches thématiques



Cette fiche constitue un des livrables du « kit pédagogique sur les infrastructures agro-écologiques » porté par le RMT « Biodiversité et agriculture ».

Dernière modification le 03/04/2017

Auteur : Gaëlle DES DESERTS (CEV)

Relecteurs : Partenaires du RMT « Biodiversité et Agriculture », Régis Ambroise